

AMÉLIORER LE PARCOURS DE LA PERSONNE ÂGÉE ET DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

LIEN AVEC LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Axe n°4 : Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours

MOYENS ET OUTILS NÉCESSAIRES

- Supports de présentation des dispositifs existants
- Supports ou réunions de sensibilisation / formation
- Temps de participation aux instances territoriales / à la construction de la Maison des Aînés et des Aidants

PUBLIC VISÉ

Personnes âgées de 65 ans et plus de la population du territoire de la CPTS et les personnes en situation de handicap du territoire

LES PARTENAIRES

Structures des dispositifs participant à la fluidification du parcours des personnes âgées

UGECAM Alsace / CERRAN:
Liebfrauenthal, Morsbronn, Niederbronn

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer le parcours de la personne âgée et de la personne en situation de handicap

LES ACTIONS MENÉES

- **Faire connaître et promouvoir, auprès des professionnels de santé du territoire, les dispositifs et les services existants (MAIA, PRAG, UTAMS, le SSR en hospitalisation de jour et en hospitalisation complète, ateliers de prévention d'Atout Age Alsace, etc.), participant dans la fluidification du parcours de la personne âgée et/ou de la personne en situation de handicap**

o Les pistes de travail possibles : diffusion des supports de présentation des structures, organisation des réunions de présentation / vidéo de présentation par les référents des structures, création d'un annuaire des professionnels à contacter.

Dans le cadre de sa politique Personnes âgées, la communauté des communes Sauer Pechelbronn envisage réaliser un annuaire de différents dispositifs / acteurs, à destination des élus et des familles. Les éléments recueillis pourront aider à identifier les acteurs du territoire.

o Les différentes initiatives menées doivent permettre de présenter les dispositifs déjà existants sur le territoire de manière claire et concise, démontrant leur rôle, leur fonctionnement mais aussi la manière dont les professionnels de santé peuvent y faire appel.

Ces temps de sensibilisation pourront être complétés par les interventions des professionnels de santé (ex. les pharmaciens) qui contribuent également à la fluidification du parcours de soin du public cible (ex. suivi de l'observance).

- **Participer aux instances territoriales travaillant sur la fluidification des parcours des personnes âgées / personnes en situation de handicap et la gestion des situations complexes (ex : la table tactique MAIA, l'Instance Locale de Coordination Autonomie)**
- **Participer à la construction de la Maison de Aînés et des Aidants, seniors et handicap à Haguenau**
 - o Il s'agit d'un lieu d'information, d'accompagnement pour les PA-PH et leurs aidants, mais également d'un lieu ressource et de construction de projets pour les partenaires, professionnels et élus.
- **Étudier l'opportunité d'identifier un pharmacien référent pour des problématiques de maintien à domicile pour les personnes âgées, comme par exemple le portage de médicaments, les préparations de doses à administrer, l'expertise du domicile et la livraison de matériel médical (ce projet sera précisé par un groupe de travail dédié)**

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début : entre 12 et 24 mois
après la signature de l'ACI

**VOUS SOUHAITEZ
PRENDRE PART À
L'UNE DE NOS
ACTIONS, ADHÉREZ...**

